

INTERVIEW DE M. FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, AU JOURNAL OUEST-FRANCE, SUR LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 1986, LE DÉVELOPPEMENT DE LA BRETAGNE ET LA VISITE DE M. GORBATCHEV, PARIS LE 7 OCTOBRE 1985.

7 OCTOBER 1985 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

QUESTION.- L'affaire Greenpeace a suscité dans l'opinion une série de doutes. Quelles réponses pouvez-vous donner aux Français qui ont regretté votre silence ?

- LE PRÉSIDENT.- Quel silence ? Je suis intervenu publiquement deux fois. La première fois pour demander une enquête au gouvernement et la deuxième fois pour demander qu'on en tirât les conséquences. Pour le reste, je n'ai rien à ajouter à ce qu'a déclaré le Premier ministre `Laurent Fabius`.

- QUESTION.- Ne tirez-vous pas de leçon de l'affaire ?

- LE PRÉSIDENT.- Des changements de personnes et des réformes de structures ont lieu actuellement sous l'autorité du général Imbot.\

QUESTION.- En vertu de l'article 5 de la Constitution, vous êtes le gardien des institutions. Estimez-vous que le consensus dont elles faisaient l'objet existe toujours après la réforme du mode de scrutin et au vu de l'âpreté du débat sur la "cohabitation". Craignez-vous que l'Institution présidentielle et son domaine privilégié d'action soient mis en cause ?

- LE PRÉSIDENT.- Je ne crois pas que le mode de scrutin ait à faire avec le sujet dont vous me parlez.

- QUESTION.- Il modifie tout de même le fonctionnement des institutions.

- LE PRÉSIDENT.- C'est votre opinion. Le mode de scrutin ne relève pas de la Constitution. De tout temps il a été modifié. D'autre part, vous supposez acquis le résultat des élections législatives. Je ne me place pas dans cette optique. Ce sont les électeurs qui décideront. Il me semble que le gouvernement et la majorité ont un bon bagage pour traverser ce passage accidenté. Sur le fond, ceux qui parlent de cohabitation s'adressent à la Constitution. Pas à moi. Je n'ai pas à m'en occuper. Enfin, il n'y a pas de domaine privilégié ou réservé pour le Président de la République. Celui-ci dispose des compétences définies par la Constitution comme chacun des autres pouvoirs. Il suffit de s'en tenir là.

- QUESTION.- Une partie de l'opposition paraît contester que vous puissiez les exercer...

- LE PRÉSIDENT.- Je le répète, c'est à la Constitution de répondre à la question. Je crois que ce que vous appelez la cohabitation est un problème interne à l'opposition.\

QUESTION.- Votre majorité va livrer une bataille difficile dans quelques mois. Souhaitez-vous qu'elle propose au pays une nouvelle vague de réformes économiques et sociales ou simplement une consolidation du changement réalisé depuis 1981 ?

- QUESTION.- Ce ne sont pas des termes antinomiques. Bien entendu, il faut d'abord assurer la consolidation. Nous avons réalisé des réformes économiques, sociales, structurelles, des réformes de société considérables, la plus importante vague de transformations que l'on eût connue dans l'histoire de la République. Plus importante qu'à l'époque du Front populaire ou de la libération. Cependant, la période de consolidation, entre 1982 et aujourd'hui, n'a pas empêché que soient -entreprises d'autres réformes. Les premières avaient fait sensation, les secondes ont été moins remarquées. Mais il ne faut pas les oublier. Elles ont intéressé les domaines de la formation, de la recherche, de la police, de l'institution judiciaire, la retraite des agriculteurs, la famille, j'en passe. Je pense que le gouvernement doit continuer de proposer les projets conformes aux justes intérêts des Français.

- QUESTION.- Soutiendrez-vous votre majorité lors des élections législatives ou la laisserez-vous aller seule à la bataille ?

- LE PRÉSIDENT.- Je suis, bien sûr, tout à fait solidaire de la majorité quant à l'action qu'elle a menée. Il est normal que je la justifie devant le pays. Mais je ne me mêlerai pas directement de la campagne électorale.\

QUESTION.- La Bretagne craint que, dans la balance de ses priorités, l'Etat n'oublie, en ces temps de rigueur, son handicap géographique et le fait qu'elle se trouve dans une phase de décollage technologique très délicate.

-LE PRÉSIDENT.- La Bretagne n'a pas à avoir de complexes. Elle est la région d'Europe qui a accompli

les progrès les plus remarquables depuis trente ans. Et peut-être celle qui, aujourd'hui, a les plus grandes potentialités. C'est un hommage que je rends à ceux qui en ont été les artisans. Et d'abord aux Bretons ! Il y a eu aussi continuité de la politique gouvernementale pour assurer cette promotion. Il s'agit, aujourd'hui, de parfaire l'action tout en préservant ce qui est acquis et qui est toujours menacé par la concurrence entre régions, entre secteurs, entre pays. Que peut faire l'Etat ? D'abord que la Bretagne ne soit pas sanctionnée par sa situation géographique. En particulier le désenclavement doit s'accélérer. Un très gros effort est fait, qu'il s'agisse du TGV ou des équipements routiers. Mais je pense aussi qu'il faut continuer à mieux équilibrer les implantations industrielles et à soutenir - quand c'est juste - les productions agricoles.\

QUESTION.- Avez-vous le sentiment, après la visite de M. Gorbatchev, qu'une nouvelle ère moins crispée s'ouvre dans l'histoire des relations franco-soviétiques ?

- LE PRESIDENT.- Il y a eu après 1981 un ralentissement de ces relations. J'ai dit que ce ralentissement avait été provoqué par mon refus de voir l'URSS disposer en Europe du monopole des armements nucléaires intermédiaires. Problème qui n'avait pas été posé auparavant. Cela a fait un choc, notamment lorsque je suis allé à Bonn confirmer cette position devant le Bundestag. Il est commode d'entretenir des relations aimables quand on ne pose pas de questions. Ce n'est pas ma politique. Mais vous pouvez constater que la question des relations franco-soviétiques a été dominée. Et que nous nous parlons utilement aujourd'hui.

- QUESTION.- Votre refus de négocier sur la force de dissuasion française a-t-il été compris ?

- LE PRESIDENT.- M. Gorbatchev a suggéré que nous en parlions. Nous en avons parlé. Lorsqu'il a dit "Ne pourrait-on pas négocier ?", j'ai dit : "Dans l'état présent des choses, je ne vois pas ce que l'on a à négocier. La négociation est donc inutile." J'ai fait valoir mes observations : le désarmement concerne tous les domaines, stratégique, intermédiaire tactique, pour le nucléaire, conventionnel, chimique, spatial. Il y a entre nos deux arsenaux (10000 charges d'un côté, 150 de l'autre) une telle différence qu'il convient que les Américains et les Soviétiques prennent d'abord leurs responsabilités. A cet égard, la proposition de M. Gorbatchev de réduire de 50 % les armes nucléaires est très importante. Mais comme elle est liée à l'interdiction de l'armement cosmique et que M. Reagan entend réaliser ce qu'on appelle l'IDS, l'essentiel de la négociation reste devant nous. La France ne participe pas à ces négociations. Je ne peux présager ce qui se dira et ce qui se fera à Genève entre MM. Reagan et Gorbatchev. Quant à la détente, s'il s'agit d'améliorer les relations qui se sont durcies entre les deux blocs au cours de ces dernières années, oui la France la souhaite.

- QUESTION.- Va-t-on vers cette décrispation ?

- LE PRESIDENT.- Je me garde de prophétiser. La logique et l'intérêt bien compris des peuples et de l'humanité tout entière doivent y conduire. Comme les responsables des grands pays ont conscience de leurs devoirs, la chance existe.\